

LE CONFLIT ARMÉ EN ITURI

La problématique de sa prévention
et de sa gestion

© L'HARMATTAN, 2009
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-06906-0
EAN : 9782296069060

Innocent Unyon Vakpa Katumba Oruma

LE CONFLIT ARMÉ EN ITURI

La problématique de sa prévention
et de sa gestion

L'HARMATTAN

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier tout le corps académique de la Chaire Unesco de l'Université de Kinshasa pour la somme des connaissances qu'il nous a transmises et sans laquelle ce livre n'existerait pas.

Nos remerciements s'adressent ensuite aux éminents professeurs qui ont encadré la rédaction de cet ouvrage par leurs conseils et orientations depuis le début jusqu'à la fin. Nous voudrions les citer de façon non limitative.

Il s'agit notamment des professeurs de l'Université de Kinshasa :

- Anicet MUNGALA ASSINDIE, Délégué Général et Titulaire de la Chaire Unesco/UNIKIN ;
- LABANA LASAY'ABAR, Doyen de la Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques ;
- MBELA HIZA, de la Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques ;
- Etc.

Que l'Ingénieur Calliste PINDI MUKAMBU dont le concours informatique a largement contribué à la finalisation de cet ouvrage, trouve ici l'expression de notre gratitude.

Enfin nous sommes redevable à Monsieur Francis KIKASSA MWANALESSA, Directeur du Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS), pour avoir, sans hésitation, mis à notre disposition sa nombreuse documentation.

Et pour terminer, nous ne saurions oublier de remercier, pour leur disponibilité, Messieurs Alidor LULA, Patrice KASANDA et Remy MUNGANGILA, tous bibliothécaires, les deux premiers au CEPAS et le troisième à la Chaire Unesco/Unikin.

Dédicace

*Nous dédions ce livre
aux 60.000 personnes tuées
pendant le conflit armé de l'Ituri.*

Liste des abréviations

1. AFDL : Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo ;
2. APR : Armée patriotique rwandaise ;
3. CPI : Cour pénale internationale issue du statut de Rome du 17 juillet 1998 ;
4. DDR : Désarmement, démobilisation et réinsertion ;
5. FAPC : Force armée populaire du Congo ;
6. FARDC : Forces armées de la République démocratique du Congo ;
7. FIFI : Front pour l'intégration et la paix en Ituri ;
8. FNI : Front nationaliste et intégratif ;
9. FPDC : Forces populaires pour la démocratie au Congo ;
10. FRPI : Force de résistance patriotique en Ituri ;
11. MLC : Mouvement de libération du Congo ;
12. MONUC : Mission d'observation des Nations unies au Congo ;
13. MRC : Mouvement de la révolution du Congo ;
14. ONU : Organisation des Nations unies ;
15. OUA : Organisation de l'Unité africaine ;
16. PUSIC : Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo ;
17. RCD : Rassemblement congolais pour la démocratie ;
18. RCD-ML : RCD – Mouvement de libération ;
19. RDC : République démocratique du Congo ;
20. SADC : Communauté de développement d'Afrique australe ;
21. UA : Union Africaine ;
22. UE : Union Européenne ;
23. UPDF : Uganda People Defence Force ;
24. UPC : Union des patriotes congolais.

Introduction générale

L'Ituri, un district congolais en conflit

1. PROBLEMATIQUE

Au plus fort de la guerre déclenchée le 2 août 1998 par le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) contre le nouveau régime installé en République démocratique du Congo (RDC) depuis le 17 mai 1997, le conflit Hema-Lendu éclate en Ituri en juin 1999.

Parti d'une dispute autour d'une concession agricole, ce conflit va embraser tout l'Ituri, projetant ainsi à la une des actualités nationales ce district de la Province Orientale jusqu'alors inconnu par la plupart des Congolais. Ignoré à ses débuts, ce conflit va attirer l'attention de la communauté internationale lorsqu'en 2003 l'*Amnesty International* révèle que déjà il avait causé la mort de 50.000 personnes et qu'il avait provoqué le déplacement de 500.000 autres.

Bien avant que cette organisation internationale non gouvernementale ne tire la sonnette d'alarme, les différents mouvements rebelles qui dirigeaient la région pendant cette période avaient tenté sans succès de résoudre ce conflit. Par la suite, des acteurs institutionnels se sont également préoccupés de ce conflit armé, en tentant d'en élaborer des stratégies pour sa prévention et sa gestion.

A titre d'illustration et de façon chronologique, nous citerons successivement les initiatives prises ci-après :

- En octobre 1999, le Rassemblement congolais pour la démocratie basé à Kisangani (RCD/KIS) d'Ernest Wamba dia Wamba installe à Djugu, chef-lieu du territoire de même

nom, un mécanisme de pacification dénommé « *Comité de Sécurité et Paix* ». Celui-ci n'existera que de nom puisqu'on n'en parlera plus par la suite.

- En février 2001, le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba organise à Bunia des cérémonies traditionnelles au cours desquelles les armes sont enterrées symboliquement. Mais après quelques semaines seulement, les extrémistes de deux camps relancent les hostilités de plus belle.

- Après avoir pris le contrôle de l'Ituri, l'Union des patriotes congolais (UPC) de Thomas Lubanga met au point à son tour une organisation appelée « *Commission Paix, Vérité et Réconciliation* ». Elle ne fera pas long feu non plus à cause des atrocités perpétrées quelques jours seulement après son institution.

- En avril 2003, le gouvernement de la République Démocratique du Congo s'investit dans la recherche de la paix en Ituri avec les travaux de la *Commission de Pacification de l'Ituri*. Signalons que cette dernière avait été créée le 6 septembre 2002 lors de la signature de l'*Accord de Luanda* entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda.

- Bien que très hésitante au début, l'Union Européenne a pu intervenir énergiquement en Ituri à partir de juin 2003 avec l'opération baptisée « ARTEMIS ». Interpellée sans doute par sa conscience, l'Union Européenne ne pouvait, en effet, rester indifférente face aux graves violations des droits humains qui se commettaient en Ituri.

- Dès le début du mois de septembre 2003, la Mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (MONUC), qui ne disposait initialement que d'une petite équipe de moins de dix observateurs en Ituri a dû renforcer d'urgence son effectif après la fin de l'opération ARTEMIS et a fini par engager le plus important de son effectif dans ce district.

La presse, tant nationale qu'internationale, a abondamment commenté le conflit de l'Ituri et l'a souvent placé à la une de l'actualité comme nous l'avons dit au début.

Qu'est-ce qui a fait que la région de l'Ituri, naguère calme et paisible, ait pu atteindre un cycle de violence infernale sans précédent ?

Qu'est-ce qui a fait que plusieurs tentatives de résolutions de ce conflit aient échoué jusqu'ici ?

Telles sont les deux principales interrogations auxquelles nous tentons de répondre dans les pages qui suivent.

2. ETAT DE LA QUESTION

Quand nous avons commencé à concevoir notre travail, notre premier réflexe était de vérifier d'abord les résultats des recherches antérieures sur le conflit de l'Ituri. Nous avouons que, de prime à bord, nous avons des craintes parce que nous ne trouvons presque pas d'ouvrages exclusivement consacrés au conflit de l'Ituri.

Mais au fur et à mesure que nos recherches progressaient, nous avons remarqué que la plupart des auteurs préféraient englober le conflit de l'Ituri dans les conflits plus vastes qui ravagent la Région des Grands Lacs en général et la République Démocratique du Congo en particulier. Nous citons ci-dessous de façon non limitative certains de ces auteurs.

Sous la direction de P. Mathieu et de J.C. Willame¹, l'ouvrage intitulé « *Conflits et guerres au Kivu et dans la Région des Grands Lacs* » rassemble, sous une forme résumée, les

¹ MATHIEU, P., et WILLAME, J.C., *Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs*, Paris, Cédaf/Harmattan, 1999, 211 pages.

principaux résultats d'un cycle de recherches menées par une équipe de chercheurs. Ceux-ci sont arrivés notamment aux résultats que les guerres et les conflits dans maintes régions d'Afrique sont soit des crises identitaires, soit des conflits autour des ressources naturelles comme la terre qui devient un bien rare, soit enfin des conflits et des guerres qui traduisent davantage des crises de société plutôt que des crises politiques.

Sans doute jamais au cours de son histoire, la République Démocratique du Congo et ses voisins des Grands Lacs n'ont vécu de violences aussi tragiques que celles de deux dernières décennies. Nous ne saurons mieux décrire les crises persistantes dont certaines ont plus ou moins fini par ne plus retenir l'attention ou l'opinion publique internationale, y ont laissé, y laissent encore un lourd tribut en vies humaines.

F. Reyntjens¹ consacre son livre intitulé « *La guerre des Grands Lacs : alliances mouvantes* » à la guerre de 1996-1997 qui a porté l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) au pouvoir. L'auteur y analyse le rôle joué par des acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Il y aborde également la période de l'entre-deux guerres, laquelle porte en elle les germes de la 2^{ème} guerre qui éclate en août 1998.

Dans son ouvrage « *L'enjeu Congolais : l'Afrique Centrale après Mobutu* », Colette Brackman², comme son compatriote Reyntjens, retrace les péripéties de la 1^{ère} guerre de 1996-1997 et se penche en plus sur la 2^{ème} guerre de 1998. Elle souligne le fait que cette 2^{ème} guerre a entraîné de

¹ REYNTJENS, F., *L'Afrique des Grands Lacs en crise*, Paris, Karthala, 1994, 324 pages.

² BRACKMAN, C., *L'enjeu congolais : l'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 1999, 428 pages.

surprenants renversements d'alliance et a démontré la fragilité des différents acteurs étatiques, tous englués dans des troubles intérieurs et des difficultés économiques.

Enfin, Mwayila T'shiyembe, dans son livre intitulé « *Géopolitique de paix en Afrique médiane* »¹, cherche à éclairer la conflictualité africaine en soulignant que, contrairement aux idées reçues, il s'agit d'une violence politique et non d'une violence ethnique.

Par ailleurs, cet auteur tente de dégager une typologie à partir de laquelle les crises de légitimation de l'Etat et de légitimité du pouvoir, de représentation politique et de redistribution du pouvoir, de gouvernance et de rationalité, sont appréhendées comme causes primordiales de la conflictualité africaine tandis que l'absence de démocratisation de la lutte pour le pouvoir d'Etat en est la variable dépendante.

D'une façon générale, tous les auteurs que nous venons d'énumérer sont arrivés à la conclusion que les causes des conflits en Afrique, dans la Région des Grands Lacs africains et en République Démocratique du Congo en particulier, sont notamment fonction des facteurs ci-après :

- L'accession au pouvoir par des voies non démocratiques ;
- L'absence de l'alternance au pouvoir, avec comme conséquence, le développement des mouvements dits de libération ;
- L'émergence des régimes non démocratiques enclins à mépriser les droits et les libertés fondamentales de l'homme ;
- L'intolérance d'origine ethnique et communautaire ;

¹ MWAYILA, TSHIYEMBE, *Géopolitique de paix en Afrique médiane. Angola, Burundi, RDC, République du Congo, Ouganda, Rwanda*, Paris, P'Harmattan, 2003, 220 pages.

- Les visées expansionnistes et hégémoniques d'une ethnîe ou d'une communauté.

Les auteurs que nous venons de mentionner, disions-nous, se sont penchés sur l'Afrique en général, sur la Région des Grands Lacs et sur la République Démocratique du Congo en particulier.

En ce qui nous concerne, nous voulons nous pencher beaucoup plus sur l'Ituri et nous voulons en particulier étudier comment prévenir et gérer les conflits dans cette contrée.

3. METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

3.1. Méthode

Selon le dictionnaire *Robert Méthodique*, la méthode désigne l'ensemble des démarches que suit l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité dans les sciences.

Pour M. Grawitz, le concept de méthode renvoie à « *un ensemble d'opérations intellectuelles par lequel une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie* »¹.

Les méthodes des sciences sociales sont aussi nombreuses que divergentes. Elles se sont soit succédées dans le temps, soit élaborées de façon concomitante. Dans la plupart des cas, le régime de la première est surclassé par l'avènement de la suivante et ainsi de suite.

Toutefois, il faut souligner que tout en se remettant en cause, elles coexistent toutes jusqu'à nos jours. Le principe pour le choix de la méthode (ou des méthodes) à utiliser

¹ GRAWITZ, M., cité par SHOMBA, K., *Méthodologie de la recherche scientifique*, Editions M.E.S., Kinshasa, 2005, p. 32.

veut que ce choix soit fonction de la configuration de l'univers de l'enquête, de l'orientation du travail, de l'étendue et de l'ampleur de l'investigation ainsi que, dans une certaine mesure, des préférences du chercheur.

En ce qui nous concerne, nous avons fait recours à deux méthodes : la *méthode dialectique* et la *méthode génétique*.

Selon J-L. Loubet Del Bayle, la dialectique « *est d'abord associée au concept de totalité en niant l'isolement entre ensembles et leurs parties et en soulignant que la réalité sociale est le fait de l'ensemble des interrogations entre ses différents éléments. Elle tend ensuite à privilégier la recherche des contradictions au sein de cette réalité en mettant en relief, derrière l'apparente unité du réel, les tensions, les oppositions, les conflits, les luttes, les contraires et les contradictoires* »¹. La méthode dialectique se livre donc, entre autres, à une lecture des contradictions, des oppositions, des antagonismes à la base de la dynamique sociale.

Quant à la méthode génétique, elle porte son attention sur « *l'histoire des phénomènes étudiés et recourt à l'idée d'évolution, en intégrant la dimension temporelle dans l'explication des faits sociaux* »². Comme son nom l'indique, la méthode génétique cherche donc la genèse des événements, autrement dit les antécédents. Il s'agit d'un processus se déroulant dans le temps, c'est-à-dire d'une explication diachronique, celle qui s'intéresse aussi bien au passé qu'au présent et au futur de chaque phénomène sous examen.

La méthode dialectique nous aidera donc à analyser les contradictions et les antagonismes qui sous-tendent le conflit de l'Ituri. La méthode génétique, quant à elle, nous aidera à chercher la genèse de ce conflit.

¹ LOUBET, cité par SHOMBA, K., *Méthodologie de la recherche scientifique*, Editions M.F.S., Kinshasa, 2005, p. 121.

² LOUBET, cité par SHOMBA, K., *op.cit.*, p. 125.

Nous reconnaissons l'apport de l'histoire immédiate ; en effet, Omasombo Tshonda, disciple de Benoît Verhaegen, renseigne que « l'histoire immédiate ressemble, sous certains aspects, à une histoire naïve, non critique dans la mesure où elle est fondée sur une participation populaire. Il y a donc risque de manipulation des sources d'informations par le chercheur qui peut inconsciemment les rendre conformes à ses idées préconçues »¹.

3.2. Techniques

J.W. Goode définit les techniques comme étant des « outils utilisés dans la collecte des informations (chiffrées ou non) qui devront plus tard être soumises à l'interprétation et à l'explication grâce aux méthodes »². En d'autres termes, les techniques constituent des instruments servant à récolter les données sur le terrain ; elles sont l'ensemble des moyens et des procédés qui permettent à un chercheur de rassembler des informations sur un sujet donné.

Naturellement, il existe plusieurs techniques ; nous en avons retenu deux, à savoir les techniques documentaires et les techniques vivantes.

La technique documentaire a consisté en l'utilisation des ouvrages, des thèses de doctorat ou des divers mémoires, des articles des revues ainsi que des données recueillies sur la toile électronique (Internet).

Quant aux techniques vivantes, notre choix s'est porté essentiellement sur l'interview et sur l'observation des groupes.

¹ OMASOMBO, TSHONDA, J., *Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate*, Paris, Karthala, 1982, p. 295.

² GOODE, J.W., cité par SHOMBA, K., *op.cit.*, p. 60.

Selon R. Pinto et M. Grawitz, l'*interview* « est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé »¹. Il s'agit, en fait, d'un tête-à-tête et d'un rapport oral entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations.

Nous avons ainsi utilisé cette technique dans notre enquête préliminaire menée dans la ville de Kinshasa parmi les ressortissants de l'Ituri. Plus tard, nous l'avons également utilisée dans la ville de Bunia où nous avons séjourné pendant un mois (en annexes le questionnaire utilisé).

La technique d'*observation des groupes* qui envisage le groupe comme collectivité bien structurée intéresse deux types de chercheurs : l'un étranger et l'autre natif de la région sous étude. Le statut de chercheur natif se colle à l'observation dite interne.

Etant nous-même natif et originaire de l'Ituri, nous avons donc utilisé de préférence cette technique pendant notre séjour de près d'un mois dans cette région en observant et en étudiant notre propre société. Nous avons obtenu des résultats après avoir émis au préalable quelques hypothèses.

4. HYPOTHESES

Dans une recherche scientifique, toute question-clé suppose une ou des hypothèses sous-jacentes, celles-ci étant entendues comme propositions des réponses anticipées à la question que l'on se pose de l'objet de la recherche formulée en termes tels que l'observation et l'analyse puissent conférer ou non, une validité définitive.

¹ PINTO, R. et GRAWITZ, M., cités par SHOMBA, K., *op.cit.*, p. 71.

A ce sujet, R. Pinto et M. Grawitz disent que « *tout chercheur doit (...) présupposer au départ un point de vue, lequel constitue ce qu'on appelle le concept opérationnel ou hypothèse de travail* »¹.

Après quelques recherches préliminaires que nous avons effectuées, et surtout après la pré-enquête que nous avons menée dans les milieux des ressortissants de l'Ituri habitant la ville de Kinshasa, nous sommes donc parvenus à émettre les hypothèses suivantes :

a) Le conflit en Ituri est une conséquence de la ruée vers les ressources économiques. Cette ruée n'est pas seulement le fait des acteurs locaux mais également celui des acteurs extérieurs.

b) Le conflit en Ituri est également la résultante de la manipulation de l'identité culturelle et du leadership politique, manipulation opérée aussi bien par les acteurs internes qu'externes.

Ces deux hypothèses nous ont donc permis d'organiser et de guider nos recherches grâce auxquelles les données de la présente étude ont été réunies.

5. CHOIX ET INTERET DU SUJET

L'intérêt de notre recherche sur le conflit de l'Ituri est double : l'un scientifique, et l'autre pratique.

Sur le plan scientifique, l'étude du conflit de l'Ituri permet de faire l'analyse d'un conflit en partant de l'identification des protagonistes jusqu'à la proposition des stratégies en vue de la résolution de ce conflit. Ceci nous

¹ PINTO et GRAWITZ, M., cités par SIHOMBA, K., *Méthodologie de la recherche scientifique*, Editions M.F.S., Kinshasa, 2005, p. 51.

paraît être un exercice tout indiqué pour parfaire nos connaissances en matière de prévention et de règlement de conflit.

Quant à l'intérêt pratique de notre travail, nous osons croire que la prise en compte des résultats auxquels notre recherche a conduit, peut permettre aux Ituriens et aux pouvoirs publics, chacun à son niveau, de tirer les leçons qui s'imposent.

En tant qu'originaire de l'Ituri, nous croyons ainsi avoir participé à la recherche des solutions à ce conflit dévastateur.

6. DELIMITATION DU SUJET

6.1. Dans l'espace

Comme nous le verrons au chapitre III, le district de l'Ituri comporte cinq territoires. Mais étant donné que le conflit s'est déroulé essentiellement dans les territoires de Djugu et d'Irumu, nous avons été amené à restreindre notre terrain d'étude essentiellement dans ces deux subdivisions administratives.

Le problème de l'Ituri étant presque le même dans ce district, nous avons estimé que les résultats de notre recherche pouvaient être extrapolés sur toute l'étendue de cette entité.

Par ailleurs, en délimitant notre champ de recherche à ces deux territoires, nous avons jugé qu'en travaillant de cette façon, nous pourrions aller beaucoup plus en profondeur au lieu d'être superficiel.